## Bulletin d'inscription nouveaux adhérents



# SPORTING CLUB DE CHAVENAY

#### SALLE MULTISPORTS

Parc des sports Stade VENIEL Siège social : Mairie - 78450 CHAVENAY

SIRET: 33129218500013 CODE NAF: 9312Z

Association régie par la loi de 1901

 $N^{\circ}$  enregistrement à la Sous Préfecture : 0783001553

N° agrément DDJS : 785121

Bulletin	d'inscription 2025/2020	<b>o</b>		
Nom :	Prénom	:		
Nom de famille des parents (si différent) :				
Date de naissance :	Age :		H/F	
Adresse :				
Adresse n°2 le cas échéant :				
N° fixe :	N°	portable 1 :		
	N°portable 2 (۱6	cas échéant):		
Adresse mail 1 :				
Adresse mail 2 le cas échéant :				
Dans quelle classe sera l'adhéren	t mineur à la rentrée scolaire	:		
Pour les judokas, couleur de la de	rnière ceinture			
otre enfant sera pris en charge par le Club à la sortie	e de l'école/la Ruche :	OUI	NON	
e suis informé(e) que cette prise en charge s'élève à	40 euros	OUI		
ar adhérent et par activité			-	_
autorisation parentale fournie lors de l'inscription :		OUI	NON	
Nom Prénom et portable de la / des personne(s) auto		érent mineur (lii	mité à 2 personnes):	
	·			
Photographier l'adhérent et publier les productions acebook de l'association ou tout support de commun		OUI	NON	
i vous avez répondu NON, votre enfant ne participe l'année.		<b>L</b>	<u>-</u>	
vez-vous besoin d'une attestation de paiement : dar	ns ce cas au nom et prénom	OUI	NON	
e quel parent doit-elle être établie?				
	ACTIVITÉS			_
Activitá 1. cours choisi (*) iour / hors				
Activité 1: cours choisi (*) jour / hora Activité 2: cours choisi (*) jour / hora				
(*) pour rappel, le professeur		dhérent sera in	scrit	
	•			
alcul du règlement effectué par nos soins :		_		
Paglament : Virement [] Chi	ا میرو	Autros 🗍		

..... chèques encaissés

..... chèques vacances/coupons sports

#### Bulletin d'inscription nouveaux adhérents

Tous les chèques doivent être remis en même temps que le bulletin d'adhésion et le questionnaire de santé.

Paiement possible par chèques vacances ou coupons sport : l'adhérent doit compléter ses coordonnées ou Pass+ (si l'enfant est collégien)

IMPORTANT: Pour tout nouvel adhérent, le club n'encaissera le paiement qu'après les 2 séances « découverte » offertes par le Sporting en début de saison, mais il faudra que le coût total de l'inscription soit en notre possession en même temps que le bulletin d'inscription.

L'adhérent ou son représentant légal s'engage personnellement à s'acquitter de l'intégralité des frais d'adhésion. Le paiement sera effectué par virement ou chèque(s) libellé(s) à l'ordre de l'association «Sporting Club de Chavenay » qui devra/ont être remis au plus tard le jour de la rentrée.

Les frais d'inscription ne pourront être remboursés que contre remise d'un certificat médical. Les départs volontaires, déménagements, raisons personnelles etc... ne donneront lieu à aucun remboursement.

Un spectacle de danse de fin d'année est organisé. Le prix du billet sera de 10 euros pour tout spectateur âgé de plus de 6 ans. Le Sporting Club commandera à cette occasion un ou plusieurs costumes pour chaque élève, le paiement se fera par virement ou par chèque dès son achat.

Pour l'adhérent mineur :	
Madame, Monsieur	
Agissant en qualité de Mère 🗖 Père 🗖	
J'ai pris connaissance des mentions relatives au dro prénom" valant signature.	it à l'image et celles du règlement intérieur, en inscrivant "mes nom et
Signature de l'adhérent (Adhérent majeur)	Signature des parents ou tuteur (Pour les mineurs)
« Lu et approuvé »	« Lu et approuvé »
A:	Le:





LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		(*) nota : Wendy peut aller chercher et raccompagner les enfants <u>à la ruche</u>			
		9h30/10h15 MODERN JAZZ EVEIL - Wendy (Maternelle moy/gde section) 190€		9h15/10h15 GYM SENIORS - en cours de recrutement - 240€	
		10h45/11h45 MODERN JAZZ INITIATION - Wendy (CP) 235€			
	12h15 / 13h15 PILATES - Valérie 250€	(*) nota: Valérie peut aller chercher les enfants <u>à la ruche</u> mais ne pourra pas les raccompagner			
(*) nota: Wendy peut aller chercher les enfants <u>à l'école</u> à 16h30	(*) nota: Kamel peut aller chercher les enfants <u>à la ruche</u>	/!\ Nouveau ! 14h30 / 15h30 Gym enfants - Valérie (CP / CE1) 235€	(*) nota: Wendy peut aller chercher les enfants <u>à l'école</u> à 16h30	(*) nota: Kamel peut aller chercher les enfants <u>à la ruche</u>	
17h/18h MODERN JAZZ - Wendy (CE1-CE2) 235€	17h15/18h BABY GYM - Kamel (Maternelle moy / gde section) 190€		17h/18h MODERN JAZZ - Wendy (CM1-CM2) 235€	17h15/18h BABY GYM - Kamel (Maternelle moy / gde section) 190€	
18h/19h30 MODERN JAZZ - Wendy 6ème et 5ème 290€	18h/19h JUDO - Kamel (primaire) 281€	18h30 / 19h30 PILATES - Valérie 250€	18h/19h30 MODERN JAZZ - Wendy 4ème et 3ème / Lycée 290€	18h/19h JUDO - Kamel (primaire) 281€	
19h45/21h15  MODERN JAZZ - Wendy  (adultes débutants / intermédiaires)  290€	19h30/20h30 FITNESS - Ghislaine 250€	<mark>/!\ Nouveau !</mark> 19h30 / 20h30 YOGA - Valérie 250€	19h30/21h MODERN JAZZ - Wendy (adultes inter-avancés) 290€	19h/20h <b>JUDO - Kamel</b> (Collège) <b>281€</b>	
				20h/21h30  JUDO - Kamel  (+13 ans et adultes)  -18 ans = 336€ / +18ans = 356€	

Il revient au professeur, en fonction du niveau de l'élève, de déterminer à quel cours l'élève doit être inscrit, cela n'est pas forcément lié à l'âge. Merci

## **REGLEMENT INTERIEUR SAISON 2025/2026**

L'adhésion au Sporting Club de Chavenay entraîne obligatoirement l'acceptation des dispositions suivantes :

#### 1) FONCTIONNEMENT DES COURS

Seuls les professeurs sont habilités à déterminer dans quel groupe un adhérent mineur sera inscrit.

Le Sporting Club n'est pas responsable des objets ou vêtements oubliés au club.

#### Nombre d'élèves par cours

Un cours sera composé d'au minimum 8 élèves.

#### Planning des cours / absences

Le Sporting Club se réserve le droit de modifier le jour et l'heure d'une activité en cas d'absence ou de maladie d'un professeur.

#### Prise en charge des adhérents mineurs à la Ruche

#### Cours de Judo et de Baby Gym :

Le professeur de judo peut récupérer les élèves du 1<sup>er</sup> cours du mardi et du vendredi à la Ruche. Il est précisé que seuls les enfants AUTONOMES seront pris en charge par le professeur de judo. Pour cela, une autorisation écrite <u>obligatoire</u> des parents sera remise au moment de l'inscription au Directeur de la Ruche et à la Présidente du Sporting Club. Cette prise en charge sera facturée 40€ en plus des cotisations pour la saison 2025/2026.

#### • Cours de Danse, Eveil et initiation à la danse :

La professeure de danse peut récupérer les élèves des cours du lundi 17h à la sortie de l'école à 16h30 ainsi que les élèves du mercredi matin (qu'elle pourra également récupérer et raccompagner à la Ruche). Pour cela, une autorisation écrite <u>obligatoire</u> des parents sera remise au moment de l'inscription au Directeur de la Ruche et à la Présidente du Sporting Club. Cette prise en charge sera facturée 40€ en plus des cotisations pour la saison 2025/2026.

#### 2) SEANCES DECOUVERTE

Deux séances « découverte » sont proposées pour chaque activité. Le paiement des cours interviendra après les deux séances d'essai.

#### 3) REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne sera effectué si l'adhérent ne participe plus aux cours - et ce - même si tous ses chèques ne sont pas encaissés. De plus, le Sporting club pourra procéder au remboursement des cotisations payées par un adhérent, si et seulement :

- L'adhérent s'est blessé dans l'enceinte du Sporting club;
- L'adhérent informe le Sporting club de cette blessure ;

• L'adhérent présente un certificat médical d'inaptitude totale de l'activité sportive jusqu'à la fin de la saison en cours.

En conséquence, tout remboursement partiel sera exclu pour une durée qui n'atteindrait pas la fin de l'année de référence, 2025/2026.

#### 4) PAIEMENT DES COURS

Au moment de son inscription, l'adhérent devra obligatoirement régler le montant des cours de la saison entière - et ce - impérativement avant la 1ère séance de l'activité choisie.

Il aura la possibilité de régler :

- Par virement bancaire;
- En un seul chèque établi au nom du Sporting Club de Chavenay : chèque qui sera encaissé début octobre ;
- En 3 chèques établis au nom du Sporting Club de Chavenay, qui seront encaissés chaque mois consécutif à partir de début octobre ;
- En chèques vacances, coupons sports et pour les collégiens en Pass+.

#### 5) QUESTIONNAIRE DE SANTE

Un questionnaire de santé est joint au bulletin d'inscription. Il sera rempli par l'enfant et complété par les parents. S'il a été répondu OUI à une ou plusieurs questions, un certificat médical sera exigé.

#### 6) REDUCTIONS

- Une réduction de 5% sur le prix des cours sera accordée si 3 personnes de la même famille résidant sous le même toit s'inscrivent au club ;
- Une réduction de 10% sur le montant des cours sera accordée si 4 activités sont pratiquées dans la même famille ;
- Un tarif forfaitaire sera accordé en cas de pratique de deux ou plusieurs activités au Sporting Club;
- Une réduction de 5% sur les cours, sera accordée à l'adhérent du Sporting Club dans le cadre du parrainage d'au moins 3 nouveaux adhérents ;
- Une réduction de 10 euros sera accordée à chaque adhérent de plus de 60 ans.

### Il est précisé :

• Qu'aucune réduction ne sera faite sur la licence fédérale de judo obligatoire, car celle-ci est reversée intégralement à la Fédération Française de Judo : pour la saison 2025/2026, le coût de la licence fédérale sera de 46 euros.

#### 7) SPECTACLE DE DANSE

Au moment de son inscription, l'adhérent s'engage :

- À participer au spectacle annuel de danse, dont la date sera communiquée au cours du dernier trimestre
- À régler le ou les costumes qui seront commandés au début de l'année 2026.

Le bureau Agnès, Béatrice & Tonio

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur en inscrivant ci-dessous "mes nom et prénom' valant signature.
Fait à Chavenay, le
Nom et prenom de l'adherent majeur ou du responsable de l'enfant mineur :





# Renouvellement de licence d'une fédération sportive

# Questionnaire de santé « QS — SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.	-	

### Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

## Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

# **AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e)
demeurant
agissant en qualité de père / mère (rayer la mention inutile) de
(indiquer le nom et
prénom de l'enfant),
autorise le professeur de(préciser danse /
judo / gym enfants)
à récupérer mon enfant le(indiquer le jour) à la
sortie de l'école / à la Ruche ( <b>rayer la mention inutile</b> ) et à le conduire au
Sporting Club de Chavenay pour y recevoir son cours, et le cas échéant à le
raccompagner à la Ruche.
Je m'engage à en informer, par voie écrite, l'école et/ou la Ruche.
Fait à
Le

Signature



Relevé d'Identité Bancaire/IBAN

Cadre réservé au destinataire du RIB

Titulaire du compte SPORTING CLUB CHAVENAY

Domiciliation BNPPARB VILLEPREUX (01663)

RIB: 30004 01663 00000179383 45

IBAN: FR76 3000 4016 6300 0001 7938 345

**BIC: BNPAFRPPXXX** 



Relevé d'Identité Bancaire/IBAN

Cadre réservé au destinataire du RIB